

Les études musicales

Le cursus des études



A l'issue du cycle d'éveil et d'initiation musical et corporel, le cursus des études musicales débute dès l'entrée en CE1 et se déroule sur trois cycles qui correspondent globalement à ceux de l'éducation nationale.

Le choix d'un instrument se fait à partir de 7 ans .

L'aboutissement du cursus complet est l'acquisition d'un CEM (Certificat d'études musicales) ou d'un DEM (Diplôme d'études musicales).

Dès le premier cycle d'étude, le cursus comprend trois enseignements :

- la formation musicale,
- la formation instrumentale,
- la pratique collective (chant choral, ensemble non dirigé ou ensemble dirigé).

Cependant, loin d'être figé, ce cursus est adaptable à chaque situation. Des parcours personnalisés peuvent également être aménagés en fonction des disponibilités des professeurs pour tout adulte désireux de s'essayer à la pratique d'un instrument.